



# Crégy-lès-Meaux



Février 2015

Actualités

N°25

## édito



Chères  
Crégyssoises,  
chers Crégyssois,

L'année nouvelle  
a débuté dans le  
fracas des drames  
terroristes et l'on

ne peut ouvrir cette nouvelle page sans avoir une pensée pour les victimes en particulier, et pour la France en général. Celle-ci est attaquée dans ce qu'elle a de plus cher, sa liberté d'expression, et ses valeurs républicaines.

Je voudrais rendre hommage aux trois fonctionnaires qui ont donné leur vie en exerçant leur mission de service public. Leur devoir de protection, dans l'intérêt général, nous donne obligation, à chacun, de respecter ces serviteurs et ne pas critiquer leur travail. Le plan Vigipirate renforcé nous a conduits à sécuriser les abords des écoles et bâtiments communaux, interdisant le stationnement. Cela n'est pas toujours compris, mais je ne jouerai jamais avec la sécurité.

Cela ne doit pas nous empêcher d'oeuvrer aux projets 2015 : meilleure organisation des rythmes scolaires ; travaux d'assainissement rue des Carrières, de voiries rues de la Fontaine Sarrazin, de la Roche, de la Mare et Roger-Salengro ; nouvelles zones de stationnement et création d'une salle de 200m<sup>2</sup> pour les rencontres conviviales ; réfection du Pavillon et de la Tour des Carmes ; insonorisation et aménagement de la salle Dupressoir... Sans oublier le démarrage du nouveau quartier des Closeaux cet été.

Merci à mon équipe d'être motivée, aux mondes associatif, enseignant, commerçant de faire vivre la ville, et bonne année à tous.

Amicalement  
Christian Ferard.

## « Les Closeaux »

# Deux cents logements en perspective

*En réponse aux besoins exprimés, la municipalité a accepté d'accueillir sur son territoire un projet d'intérêt collectif. Démarrage des travaux au second semestre 2015.*



Permettre à chacun d'accéder au logement est l'un des axes majeurs des politiques locales et territoriales. En effet, en quarante ans, notre beau département s'est développé de façon considérable et s'est transformé à un rythme accéléré. Et cette évolution est amenée à se poursuivre pour répondre aux besoins toujours plus grands des habitants.

L'opération se situera au sein d'une parcelle de terre triangulaire, à l'entrée Nord de la commune. Le projet repose sur plusieurs éléments : d'une part, la construction de logements (privés, aidés) et, d'autre part, l'installation de professionnels de la santé et de commerces. Au rez-de-chaussée, des appartements avec petits jardins seront réservés aux seniors. Sont prévus : la réalisation de cent logements sociaux collectifs, répartis dans cinq petits bâtiments ; le stationnement nécessaire en surface, sur la base d'une place par logement avec

5 % des places aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ; des espaces verts communs et jardins privatifs ; des plantations de haies en protection des espaces privatifs.

Le programme vise également la construction de cent une maisons individuelles dont les surfaces de terrain varient de 300 à 612 m<sup>2</sup>. Les acquéreurs disposeront de trois places de stationnement minimum, dont au moins une couverte. En dehors des aires privatives, seront aménagées quarante-neuf places supplémentaires.

Le tout a fait l'objet d'une mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols, par déclaration de projet approuvée le 16 avril 2014. Le permis de construire vient d'être signé.

Parallèlement, la commune reste attentive à l'accompagnement des services adaptés aux besoins tels que les dessertes et l'ouverture d'une nouvelle école maternelle.

Education

P2

Agglomération

P5

Bilan des N.A.P

Représentation CAPM

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.)

# Premier bilan et perspectives

*La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis septembre. Le comité de pilotage, composé des directeurs d'écoles, des parents d'élèves, de la FOCEL, des élus de la mairie, analyse l'expérience et réfléchit à la prochaine rentrée.*

Actuellement, les N.A.P. sont organisées ainsi : dans les écoles élémentaires, le créneau est d'une heure trente, deux jours par semaine ; à l'école maternelle, de trois quarts d'heure tous les jours, sauf le mercredi. Les enfants sont inscrits aux ateliers choisis par leurs

parents, par sessions de six semaines, comprises entre les vacances. La fréquentation est élevée : entre 85 et 90 % des effectifs.

Les premiers constats révèlent deux difficultés : l'embarras des repères et le recrutement des animateurs. Pour la plupart de ces derniers, les



contrats étant de quelques heures, ils partent dès réception d'une meilleure offre. Chez les enfants, cette situation génère du stress et de l'incompréhension principalement chez les tout-petits, parce qu'ils voient à chaque fois de nouveaux visages. Autre point soulevé : le temps réel d'atelier. Une fois retirés l'appel, le regroupement et la répartition, les durées se réduisent à vingt minutes pour l'école Jacques-Tati et à moins d'une heure pour les élémentaires. Enfin, une remarque unanime : la grande fatigue des enfants en fin de semaine. On note cependant des apports positifs importants : la gratuité et la grande diversité des activités proposées.

Fort de ce bilan, le comité de pilotage mène une réflexion vers une nouvelle organisation de la semaine. Elle permettrait d'utiliser davantage d'espaces comme les salles d'Accueil de loisirs, le gymnase (même pour les élèves du Blamont), et la bibliothèque ; et de stabiliser une équipe d'animateurs, unique pour toutes les écoles.

## Accueil du matin

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'accueil du matin est ouvert à 7 h 15 au lieu de 7h 30. Rappel des créneaux horaires d'accueils : matin de 7h15 à 8h30 ou 8h45 (selon l'école), et soir : 16h30/16h45 à 18h30. Les tarifs des activités périscolaires (hors N.A.P) qui n'avaient pas évolué depuis 2008, contrairement à l'élévation des frais de fonctionnement (électricité, personnel), subissent, de fait, une légère hausse.

## Restaurant scolaire

Suite au nouvel appel d'offre lancé pour le service de restauration scolaire, l'ancien prestataire, Armor Cuisine, a été retenu.



Bloc sanitaire Rostand



## Aménagement Travaux dans les écoles

Les services techniques ont profité des petites vacances scolaires pour carreler les toilettes de l'école du Blamont et procéder à la réfection complète d'un bloc toilettes à l'école Jean-Rostand. Deux salles de restauration de l'école Jean-Rostand ont été insonorisées pour le bien-être et le confort des enfants, ramenant le taux de décibels à la normale !



Travaux d'insonorisation Rostand

## Vivre la ville

### Nouveaux jeux

A Chaillouët, une aire de jeux avec toboggan, une balançoire à bascule, deux tortues à ressort et une pyramide de cordes viennent d'être installées à côté du terrain de football. A noter également, l'arrivée d'un nouveau mur d'escalade pour les petits et prochainement une autre pyramide de corde, au Parc de loisirs. Il ne manque plus que le soleil !





AFM / Téléthon

## Une mobilisation exceptionnelle pour 7 263 euros

Grâce au dynamisme de l'équipe bénévole et des associations, les Crégysois ont vécu de belles animations et donné 6% de plus de fonds que l'an passé.



Les randonneurs

Les trente-six heures du Téléthon se préparent des mois à l'avance. Grâce à l'enthousiasme de Marie Cazilhac, coordinatrice locale 77, et la quinzaine de particuliers aussi motivée qui l'entoure, l'événement est chaque année une réussite. Dans les salles, mises gracieusement à disposition par la commune, les activités se succèdent et les Crégysois sont présents.

Au programme 2014 : vente d'objets Téléthon au Marché de Noël, et de crêpes devant Carrefour Market par les organisateurs ; vente de bonbons par le Conseil municipal des jeunes ; lâcher de ballons par l'école Jean-Rostand ; tournois de foot en salle par l'Etoile Sportive Brie Nord ; concert de la chorale Citarel (beaucoup d'émotions à l'écoute du chœur, spectacle

« Un jour dans fin ») ; marche par le Club de Randonnée de Crégy (seize marcheurs souriants), grand loto, avec quatre cents joueurs amusés parmi lesquels, le maire Gérard Chomont.

En janvier, l'élan de générosité s'est poursuivi avec un magnifique spectacle de danse de trois heures qui a clos ce Téléthon 2014 dans une salle Signoret-Montand pleine à craquer. Sept associations se sont mobilisées, multipliant les styles. Le public ravi a partagé le verre de l'amitié avec les cent vingt danseurs, au tomber du rideau.

L'équipe Téléthon a remis à l'AFM la somme de 7263€ récoltée. Rendez-vous est pris pour les 4 et 5 décembre 2015.

**Envie de participer ?** Contactez Marie au 06 75 38 67 61.



Affluence record au Loto



Bénévoles Téléthon



Country Chaps de Crégy

### Ecole Jean-Rostand

## Lâcher de ballons pour l'AFM

Plus de 450 ballons se sont envolés le 5 décembre et la somme de 590 euros a été remise à l'AFM/Téléthon : belle réussite de l'action et moment très émouvant. Les six premiers sont arrivés à Isles-les-Meldeuses (77), dans l'Auxerrois (89), les Ardennes (08) ; deux ont été retrouvés en Belgique et en Allemagne : ils ont parcouru jusqu'à 490 kilomètres ! Merci à tous les participants.



### Conseil Municipal des Jeunes

## Première collecte de jeux réussie



les jeunes avec les élus et les membres du Secours Populaire

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé, avant les fêtes, une collecte de jouets et de jeux sur la commune. Plusieurs centaines ont été apportés sur différents lieux : écoles, collège, mairie, Accueil de loisirs, Maison des jeunes et Carrefour market.

Les jouets ont été donnés au Secours Populaire de Meaux qui transforme leur vente en chèques Loisirs pour ses bénéficiaires. Les enfants de la « Commission Solidarité », organisatrice de cet élan généreux, sont invités à visiter les locaux de l'association caritative.

### Ouverture d'une ludothèque en mars

Les jeux collectés ont été conservés pour la future ludothèque du CMJ qui ouvrira ses portes en mars 2015 : une initiative des enfants de la « Commission Aménagement » qui animera, sous la houlette des adultes, deux permanences tous publics par mois. Un mercredi de 16h à 18h et un samedi de 10h à 12h, amateurs de jeux de société, de vidéo et DVD pourront venir jouer à l'Accueil de Loisirs (adhésion : 5€/an) ou emprunter pour un mois maximum (5€ pour 20 emprunts)



## Les Tuileries Sud

# Un futur espace de détente

*Les travaux de remblaiement précèdent la création d'un terrain de verdure ouvert à la balade et à l'observation. Deux ans de patience.*

Le lieu-dit « La Tuilerie Sud », situé dans la rue de Meaux, a fait l'objet, entre 1960 et 1995, d'une exploitation d'argile à ciel ouvert. Laquelle a depuis laissé la place à une friche dégradée.

La commune souhaite réhabiliter ce lieu, en créant un espace boisé de qualité diversifié, permettant ainsi à ses habitants de disposer de différentes zones de circulation piétonne, d'un belvédère ainsi que d'espaces pédagogiques. La formation d'un arc boisé continu, à l'ouest des zones pavillonnaires

d'habitation existantes, est recherchée. Les riverains, après accord, pourront en profiter en bordure de jardins. La mairie assurera l'entretien des bois (élagages, coupes) afin d'éviter les accidents.

En préalable à tout aménagement, il convient de sécuriser le site et d'en renforcer la stabilité. La mairie a adopté le projet présenté par la société Cosson proposant l'exploitation d'une zone d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI). Les parcelles sont remblayées, grâce à l'apport de matériaux inertes



provenant de chantiers de terrassements et de travaux publics. Ces matériaux sont soumis à un double contrôle afin d'éviter tout déchet de construction ou de démolition non conforme. Le remblai est prévu sur une surface de 44 327 m<sup>2</sup> et le volume maximum de comblement est de 300 000 m<sup>3</sup>. La commune recevra une redevance de remblaiement. La société

Cosson compensera la coupe et l'abattage d'arbres de cet espace boisé classé par la plantation d'essences adaptées à la nature du sol, en concertation avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT). Les travaux ont débuté en octobre 2014 pour une durée maximum de deux ans, plantations incluses.

## Les Closeaux Au cœur de l'Environnement

Les futures constructions (cf article de Une) s'inscriront parfaitement dans le paysage, à l'abord du rond-point Nord. La maîtrise d'œuvre est signée Ateliers 77 (architectes associés de Melun), la maîtrise d'ouvrage : 3 Moulins Habitat.



## Sécurité

# Attention aux stationnements gênants

*Abords des écoles, places pour handicapés, passages protégés : tous irrespects aux consignes de sécurité sont verbalisés et traités par voie électronique. Mort des papillons.*

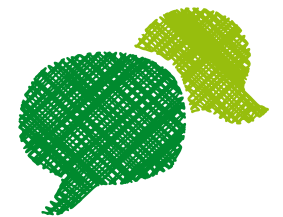
Le Procès-Verbal automatique est arrivé. Après plusieurs mois de prévention et d'avertissements, les agents de police municipale relèvent désormais les données des véhicules en infraction, sur des terminaux électroniques. Télétransmises au centre national de traitement de Rennes, les infos deviennent l'objet d'avis de contraventions adressé au domicile de l'automobiliste. Plus de papillons sur les parebrises : le conducteur n'est pas informé au préalable. La sanction tombe directement dans la boîte aux lettres du propriétaire. Raison de plus pour respecter les lieux interdits aux stationnements. En tête de liste : les places pour handicapés dont toute excuse ne saurait justifier l'utilisation ; ensuite, les passages protégés, les abords des écoles, les équipements



entourés de barrières (Plan Vigipirate), l'emplacement réservé aux transports de fonds, et tout endroit où s'enlissent les voitures ventouses. Il en va de la responsabilité et de la sécurité de chacun. Attention : la sortie des encombrants sur les trottoirs ne doit pas déborder et bloquer le passage lors des collectes.

Pas vus, pas pris. Pas sûr ! Les agents effectuent des rondes de surveillance dans toute la commune. En résumé la devise est simple : il faut veiller à ne gêner quiconque... Enfin, contrairement aux idées reçues, la municipalité ne perçoit pas de royalties sur les amendes policières.

## INFOS PRATIQUES



### Blamont Réunion publique

Retrouvez les élus le **samedi 7 mars**, à 9h30, à l'école du Blamont, pour une réunion publique concernant le quartier.

Ordre du jour : travaux de voirie et assainissement.

## Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM)

# La place de Crégy dans la collectivité

Lors du dernier scrutin municipal, quatre représentants ont été élus pour siéger au conseil communautaire de la CAPM. Afin de mieux défendre ses intérêts, la commune a demandé et obtenu sa présence dans chacune des commissions de l'agglomération.

Au sein de la CAPM, le Conseil communautaire réunit 63 élus, répartis en 3 groupes de 21 : un groupe pour les petites communes, un pour les communes de moyenne importance, et un pour la ville de Meaux. Crégy-les-Meaux dispose de quatre voix.

Mais les élus de Crégy sont présents dans les quinze commissions (voir encadré) chargées d'étudier les dossiers et de donner des avis consultatifs. Ces derniers sont transmis au Bureau communautaire (composé du président de la CAPM, des vice-présidents et personnels administratifs) qui prend la décision de les soumettre au vote du Conseil communautaire, le plus souvent, simple chambre d'enregistrement.

La commune tient à se faire entendre sur les dossiers importants

comme celui des transports en demandant l'amélioration de la desserte de la ville par la création d'une ligne passant par la rue de la Fontaine Sarrazin, en protestant contre la répartition des ressources financières entre les différentes communes (dotations de solidarité), en veillant à obtenir toutes les informations utiles et indispensables à la compréhension des dossiers.

La CAPM a des champs de compétence que la commune seule ne détient plus: les gens du voyage, le balayage des voiries, le ramassage des ordures ménagères, des déchets verts, des encombrants, l'enlèvement des tags, des groupements de commandes pour des prix plus attractifs, les locations de matériel spécifique etc. Par contre, Crégy a refusé de signer la convention pour la

police intercommunale, jugeant son coût trop élevé (248€ les trois heures), émettant des ré-

serves sur la disponibilité des agents, la ville ayant davantage besoin d'agents de proximité.

## INFOS PRATIQUES

### Déchets verts

La distribution des sacs pour les déchets verts aura lieu le 14 mars 2015 de 8 h à 12 h aux ateliers municipaux de Crégy. Premier ramassage : jeudi 19 mars 2015. Sortie des sacs la veille au soir. Tous dépôts les jours précédents seront verbalisés.

### Containers endommagés

Votre poubelle est trop petite, cassée ou volée. Un seul numéro : 01 60 01 29 77

### Centre des Finances publiques

Nouveaux horaires d'ouverture au public du Centre de Meaux à partir du 1<sup>er</sup> mars 2015 : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; les mardi et jeudi de 8h30 à 12h.

## Vos représentants auprès de la C.A.P.M.



Une partie des élus présents aux Voeux du maire de Crégy

### Au Conseil Communautaire (pouvoir de vote) :

Gérard Chomont, Francis Baudis, Joëlle Bordinat et Jacques Nédellec

### Dans les commissions (avis consultatif) :

**Finances** : Gérard Chomont – Joëlle Bordinat – Jacques Nédellec

**Ressources Humaines** : Joëlle Bordinat – Gisèle Devie

**Habitat et aménagement urbanistique** : Gérard Chomont – Jacques Nédellec – Youssef Idrissi-Ouaggag

**Développement Durable, aménagement des berges et circulation douce** : Francis Baudis – Bruno Rougier

**Développement économique et emploi** : Gérard Chomont – Jacques Nédellec – Elisabeth Gasbarian – Estelle Droin-Balliot

**Gestion des déchets** : Francis Baudis – Bruno Rougier

**Gens du voyage** : Joëlle Bordinat

**Sécurité et prévention de la délinquance** : Francis Baudis – Jacques Nédellec

**Transport, voirie et parcs de stationnement** : Gérard Chomont – Gisèle Devie

**Attribution des aides communautaires PIG (Programme d'Intérêt Général) et OPAHRU (Opération**

**Programme d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain)** : Gérard Chomont – Joëlle Bordinat

Youssef Idrissi-Ouaggag

**Culture, enseignement musical et patrimoine** : Guy Pipet

**Communication et promotion du territoire** : Valérie Meynent

**Economie numérique** : Youssef Idrissi Ouaggag – Guy Pipet

**Petite Enfance** : Luc Aireault – Nicole Lekeux – Valérie Meynent – Elisabeth Gasbarian

## Agenda

### Balayage mécanique des rues

Le calendrier du premier semestre est ainsi établi :

- Lundis 2 et 23 février
- Lundis 2, 23 et 30 mars
- Lundis 20 et 27 avril
- Lundi 18 et jeudi 28 mai
- Lundis 15 et 22 juin

Merci de faciliter le passage de la balayeuse.

### Collecte des extra-ménagers

Attention à sortir vos encombrants sur le trottoir, la veille au soir des :

- Mercredi 18 mars
- Mercredi 27 mai
- Mercredi 23 septembre
- Mercredi 16 décembre

### Quelques règles à respecter :

- le volume du dépôt ne doit pas excéder 2 m<sup>3</sup>.
- Le poids ne doit pas dépasser 50 kg et la longueur être supérieure à 1,50 m.
- Les déchets toxiques, dangereux, d'équipements électriques et électroniques, les pneus, les équipements sanitaires, les déchets de chantier ne sont pas autorisés et doivent être portés en déchetterie.



# Retour en images sur les manifestations crégysoises

## Octobre. Loto

Le premier loto du comité des fêtes fait salle comble. Ambiance studieuse pour ne pas rater les nombreux lots proposés.



Ecole du Blamont



## Novembre. Maisons et balcons fleuris

Dix-sept lauréats reçoivent un bon d'achat Jardiland ainsi que des fleurs à replanter, lors de la remise des récompenses pour leurs jolies décorations florales.

## Novembre. 11 novembre

Commémoration émouvante avec la pose d'une plaque rappelant les noms des trois « oubliés » au monument aux morts. Après lecture du discours officiel, Gérard Chomont, maire, récite, avec émotion, un poème qui lui tient particulièrement à cœur : « Le dormeur du val » d'Arthur Rimbaud. Les enfants du CMJ entonnent « La Marseillaise ».



## Décembre. Colis des aînés

Comme tous les ans, Gérard Chomont et les membres du CCAS reçoivent nos aînés autour d'un goûter festif et leur remettent leur colis de Noël.



Parole à l'opposition municipale  
(Texte non parvenu)



Décembre. **Concert de Noël**  
Très belles prestations de l'Harmonie du Pays de Meaux, dirigée par Jean-Denis Quinchon, et l'Ensemble vocal « Coup de chœur ».



Ecole Jean-Rostand



Ecole Jacques-Tati

Décembre. **Père Noël dans les écoles**  
Accueilli par le chant des enfants, le Père Noël rencontre un vif succès lors de son passage dans les trois écoles. Au restaurant scolaire, les jeunes convives reçoivent des confiseries des mains de Gérard Chomont et son adjointe, Nicole Lekeux.

Janvier. **Finale du Téléthon**

Bravo aux danseurs de : l'académie de danse de Meaux (Jessica Baumann-Choppe), Asso Cabaret (Amandine Marteau), Country Chaps de Crégy, l'école de danse Isabelle Coll de Meaux, l'école de danse de Gournay-sur-Marne, Hip Hop/mjc Meaux (Djalil), RK Danse Varreddes (Rosi Klesa) et l' Association Signes et Paroles de Meaux (Thy Mi Gosselin).



Décembre. **Noël de la crèche**  
Les tout-petits, eux aussi, ont la visite du Père Noël, après le spectacle proposé par la crèche « Les Loupiots ».



RK Danse Varreddes



Ecole de danse Isabelle Coll



Académie de danse de Meaux

Janvier. **Vœux du maire**  
Gérard Chomont, entouré de ses adjoints et des membres du Conseil municipal, adresse aux personnalités politiques, associatives, et aux habitants rassemblés, ses meilleurs souhaits pour l'année 2015. Nicole Bricq, sénatrice, présente à la cérémonie, souligne cette exception française des vœux, perpétuée par 36000 communes, au nom de la République, plus que jamais au centre de nos valeurs.





Printemps des poètes - Bibliothèque

Participez à la veillée familiale

« Longtemps, longtemps, longtemps, après que les poètes ont disparu... leurs chansons courent encore, dans les rues... » Le bonheur est à Crégy, cours-y vite !

Pour la 17<sup>e</sup> édition nationale du « Printemps des poètes », la bibliothèque municipale vous invite à redécouvrir la beauté éternelle de la poésie.

Sur le thème de « L'insurrection poétique », ce rendez-vous prendra la forme d'une veillée familiale (enfants à partir de six ans). Avec deux conteuses de l'association « Démons et Merveilles » : un grand moment de détente à écouter, réciter, lire ou chanter des poèmes.

Chacun pourra présenter le poème de son choix. Les enfants et adultes qui le désirent doivent s'inscrire, le plus tôt possible pour l'organisation de la soirée. Les fiches d'inscription sont disponibles à la bibliothèque ou à télécharger via le site Internet [www.cregylesmeaux.fr](http://www.cregylesmeaux.fr), et déposées à la bibliothèque le samedi 14 mars, au plus tard.

Autre initiative réjouissante : relevez vous-mêmes de très courts poèmes (citations poétiques,



haïkus, aphorismes...) et faites-les parvenir avant le 14 mars. Les animatrices les diffuseront sous différentes formes d'affiches, murs de poésie, arbres à poèmes, poèmes sur cordes à linge... Enfin, une sélection de livres sur la poésie est à la disposition des amateurs.  
**Printemps des poètes.**  
**Vendredi 20 mars à 18h30.**  
 Entrée libre. Réservation conseillée auprès de la Bibliothèque au 01 60 24 64 38.

Guide des festivités

**Février**  
 Jusqu'au 26  
**Exposition Art Manga**

**Mars**  
**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
**Concours de belote**  
 13h30. Salle Signoret-Montand  
 Entrée : 8€/Pers.  
 (petite restauration sur place)  
 Organisation Comité des Fêtes

**Samedi 7**  
**Spectacle Art en scène.** Sketches.  
 20h30. Salle Signoret-Montand  
 Recettes au chapeau au profit de l'AVACS - Association Vaincre le Cancer Solidairement

**Samedi 14**  
**Paintball**  
 10h à 18h - Parc de loisirs  
 5€/enfant - 8€ / adulte  
 Organisation Comité des Fêtes  
**Vendredi 20**  
**Printemps des Poètes**

**Avril**  
**Dimanche 5**  
**Spectacle de Pâques**  
 10h. Salle Signoret-Montand  
 Entrée gratuite - Organisation Comité des Fêtes

**Dimanche 5**  
**Course cycliste**  
 14h30 à 17h45. Départ / arrivée rue Emile-Zola - Organisation : Entente Sportive Cycliste de Meaux

Bandes dessinées/ Les Mangas arrivent à la bibliothèque

Pour le plus grand plaisir des adolescents, la bibliothèque municipale ouvre un Espace Manga, ainsi qu'une collection de bandes dessinées à lire sur place.

Découvrez la culture manga, ses genres différents, ses auteurs, et la société japonaise grâce à une exposition composée de neuf panneaux, ainsi qu'un quiz et un questionnaire mis à votre disposition. Cette présentation s'adresse à un public ados et adultes, jusqu'au jeudi 26 février.

Grande première : les animatrices proposent deux ateliers de dessin de mangas, les mercredis 11 et 18 février, de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque. Dix places disponibles. Inscriptions au 01 60 24 64 38.



Etat civil

NAISSANCES

GAAD Maïssa le 18 septembre  
 MONNI Anis le 25 septembre  
 ROGER Nolan le 28 septembre  
 RYBAKOWSKI Iris le 28 septembre  
 FARINA Mathéo le 5 octobre  
 GABINDELE Mayssa le 5 octobre  
 MAKIADI MANZA LEOPOLD Cassandra le 17 oct.  
 LAGRAND Sloane le 18 octobre  
 MITRI DUPRÉ Théotim le 7 novembre  
 HERCHEUX Clément le 10 novembre  
 FEUGEAS Mathéo le 12 novembre

SCAILLIEREZ Diane et Sophie le 14 novembre  
 BOUCHELLIGUA PERRON Nathan le 18 novembre  
 CARIO Lucas le 21 novembre  
 FERNANDES Daphné le 7 décembre  
 MAGNE Aleix le 9 décembre  
 BEN BRAHIM Aliyah le 12 décembre  
 CHAUVIN Ethan le 24 décembre  
 DEBRAUX Philémon le 27 décembre

MARIAGES

GUESNON Cédric et DA SILVA Valérie le 11 oct.  
 BEN SAID Mohamed et MILOUDI Ahlam le 6 déc.

DECES

DOUX Jackie le 10 novembre  
 GIVRY née VANDERCHUREN Claudine le 10 novembre  
 FAURE née PINSON Lucienne le 8 décembre  
 MANY née COUVREUR Cyprienne le 11 décembre  
 KIENÉ Bernard le 16 décembre  
 MNASSER née DEMOTIER Geneviève le 23 décembre

La Mairie à votre service



**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
 Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h  
**Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :**  
 Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h  
**Permanences municipales :** L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86 - Service urbanisme : 01 60 23 42 45  
 Service scolaire : 01 60 23 41 50 - Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

[www.cregylesmeaux.fr](http://www.cregylesmeaux.fr)



Crégylès-Meaux actualités,  
 Journal officiel de la commune de Crégylès-Meaux,  
 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégylès-Meaux  
 Responsable de publication : Gérard Chomont  
 Réalisé par le Comité de rédaction  
 Conception : aldorande.eu - Imprimé sur papier recyclé - Impression : Coté-Print

